

Déclaration de la société civile ivoirienne sur l'ouverture d'enquête du bureau du Procureur de la CPI en Côte d'Ivoire.

Le Statut de Rome portant création de la CPI adopté le 17 Juillet 1998, a été signé par l'Etat de Côte d'Ivoire, le 30 Novembre 1998. Des raisons liées à l'incompatibilité de ce traité avec la constitution ivoirienne du 1^{er} Août 2000, soulevées par le conseil constitutionnel dans son avis numéro 002/CC/SG du 17 décembre 2003, ont souvent été évoquées pour justifier l'impossibilité, en l'Etat de sa ratification.

Les organisations des Droits Humains en Côte d'Ivoire, soucieuses de la protection et de la Défense des droits de la personne Humaine, consciente que la CPI peut mettre fin à l'impunité, sanctionner les auteurs de crimes les plus graves et surtout ramener une paix durable à travers une justice indépendante et impartiale, ont toujours œuvré depuis la crise militaro-politique de 2002 pour que justice soit rendue aux milliers de victimes des crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

C'est pourquoi les organisations de la société civile ont bien accueilli la reconnaissance de la compétence juridictionnelle de la CPI par la Côte d'Ivoire en 2003. Elles ont toujours encouragé le gouvernement à faciliter l'ouverture d'une enquête sur lesdits événements. Aussi la réaffirmation de la compétence juridictionnelle de la CPI à connaître des crimes internationaux commis en Cote d'Ivoire suivie de l'appel du Président Ouattara à la CPI aux fins d'ouverture d'une enquête a-t-elle aussi été accueilli favorablement par la population et la société civile dans sons son ensemble.

Nous apprécions à sa juste importance la réponse positive du Bureau du Procureur à ces différents appels et nous félicitons de la mission d'évaluation qu'il conduit actuellement sur le terrain

Toutefois, nous regrettons que la demande d'ouverture ne remonte pas jusqu'en 2002 afin de couvrir l'ensemble des crimes relevant de la compétence de la Cour commis sur le territoire ivoirien jusqu'à ce jour.

La stratégie d'enquêtes et de poursuites du Procureur devra rester le plus objectif et impartial possible pour ne pas laisser aux populations ivoiriennes le sentiment d'une justice à deux vitesses, une justice des vainqueurs. Aux yeux des nombreuses victimes de 2002, de la population dans son ensemble et des ONG, ne pas prendre en compte les événements depuis 2002, mettrait en cause la crédibilité de la Cour et à mal la réconciliation nationale. La Paix durable est à ce prix. Il faut éviter la répétition des violations des Droits de l'Homme.

C'est fort de tous ces constats que les organisations de la société civile ivoirienne lance un appel au Bureau du procureur afin de lui demander d'ouvrir l'enquête sur les crimes en Côte d'Ivoire, en commençant par la guerre de 2002.

Ont signé :

N°	ORGANISATION	RESPONSABLE	ADRESSE
1	Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale (CICPI)	ALI Ouattara	coalivoicpi@yahoo.fr
2	Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI)	N'GOUAN Patrick	06 BP 2768 Abidjan 06
3	Regroupement des Acteurs Ivoiriens des Droits Humains (RAIDH)	BAMBA Sindou	raidhci@yahoo.fr
4	Coalition de la Société civile pour la Paix et le développement démocratique en Côte d'Ivoire (COSOPCI)	TRAORE Wodjo Fini	cosopci_coalition@yahoo.com
5	Coalition Ivoirienne des Défenseurs des Droits Humains (CIDDH)	COULIBALY Mata	coalitionddhci@yahoo.fr
6	Plate Forme de la Société civile pour la Paix et la Démocratie	DOUMBIA Soumaïla	pfsopci@yahoo.fr
7	Réseau Paix, Sécurité pour les Femmes de l'Espace CEDEAO, section Côte d'Ivoire	SISSOKO Diallo Génévieve	gasdiallo@gmail.com
8	Réseau EQUITAS Côte d'Ivoire (REQCI)	OUATTARA Baba Ali	ouattaraali@yahoo.fr
9	Amnesty International, section Côte d'Ivoire (AICI)	DROUHO Alain	amnesty.ci@aviso.ci
10	Mouvement Ivoirien des Droits de l'Homme (MIDH)	TRAORE Drissa	siège_midh@yahoo.fr
11	Aide Assistance et Développement Communautaire de Côte d'Ivoire (ADC-CI)	KONGOUE Kouassi Mozart	ongadc_ci@yahoo.fr
12	Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme (LIDHO)	OKOU Légré	lidhosiege@yahoo.fr
13	NIADDDH Forum civil	BROUX Dabié	dabiegabux@yahoo.fr
14	Organisation des Femmes Actives de Côte	SANGARE Namizata	ofaci@hotmail.com

	d'Ivoire (OFACI)		
15	Club Union Africaine (Club UA)	Victor Naklan TOURE	cluboua_ci@hotmail.com
16	Organisation Ivoirienne pour la Défense des Droits de l'Homme et des Libertés (OIDDHL)	KAMAGATE Rokiadou	rokiatoukamagate@live.fr
17	Institut Ouest Africain pour la Démocratie, les Droits Humains et l'Intégrité	METHAN Traoré	wodjom67@hotmail.com
18	Mouvement des Peuples pour l'Apprentissage des Droits Humains (PDHRE-CI)	YEO Adama	foukeru@yahoo.fr
19	SOS Exclusion	TRAORE Sinaly	sosexclusion@yahoo.fr
20	Centre Féminin pour la démocratie et les droits humains (CEFCI)	Nathalie KONE	centre_feminin@yahoo.com
21	Syndicat National des Agents de la Presse Privée de Côte d'Ivoire (SYNAPP-CI)	GBATO Guillaume	gsgbato@yahoo.fr
22	ONG Qualité Produit Agricole	TEKPO Abraham	07 86 40 32/06 05 32 03
23	Help African Children	KONE Ladji	07 65 14 92
24	Femme et Développement Côte d'Ivoire (FDCI)	OUATTARA Maman	04 98 70 17
25	Actions pour la Promotion des Droits de l'Homme (APDH)	GNAHOUA Eric	gdekae@yahoo.fr
26	Assistance Internationale à l'Enfance Cœur et Action (AIECA)	GUEU Zago Hubert	67 60 57 00
27	Ong Mon Beau Village (MBV)	BAKAYOKO Ahmed	monbovillage@yahoo.com
28	Actions des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture	ANGAMA Paul	acat_ci2230@yahoo.fr
29	Espace Humanitaire en Côte d'Ivoire (EHCI)	FAMOUSSA Coulibaly	espacehumain@yahoo.fr
30	Comité National pour la Promotion des Droits de l'Homme et de l'Enfant (CNAPDHE)	OKA Ismaël Yayi	okayayi@yahoo.fr
31	Aide d'Urgence Humanitaire en Afrique (AUHA)	SORO Nidoh	sosones2000@yahoo.fr
32	Actions Concrètes pour la Réconciliation des Peuples (ACRP)	FOFANA Souleymane	ongacrp@yahoo.fr
33	ONG Les Amis des Malades et des Personnes en Détresse (AMAPD)	Issouf KONATE	ong_amapd@yahoo.fr
34	Génération Femmes du Troisième Millénaire (GFM3)	Véhi TOURE Honorine	gfm3@yahoo.fr
35	Coordination des Femmes de Côte d'Ivoire pour le processus électoral-Reconstruction post-crise (COFEMCI-REPC)	KODJO Marie-Paule	57 05 50 46
36	Réseau d'Organisations Féminines des Grandes Savanes (ROFEDES)	KONE née Ahoua OUATTARA	rofedes_1@yahoo.fr
37	Agir pour la Démocratie et la Liberté en Côte d'Ivoire (ADJL-CI)	GAUZE Ferdinand	fjgauze@yahoo.fr
38	Association des Etudiants Juristes de Côte d'Ivoire	LOBE Pierre Olivier	aejcitthenis@yahoo.fr

	d'Ivoire (AEJCI)		
39	ONG Secours en Temps de Besoin	COULIBALY Karim	06 25 10 62
40	Fondation Terre d'Espérance	KINDO Assamoi	07 08 18 06